

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINT-VIATEUR

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE

DU 13 JANVIER 2009

Session ordinaire du conseil d'établissement
de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur tenue à la salle des professeurs le 13
janvier deux mille neuf à dix-neuf heure trente.

PRÉSENCES

M^{mes} Suzanne Aubry
Manon Duhaime
Josée Jean
Monique Lavallée
Carole Lepage
Marise Verville

MM. Mario Brunet
André Dulac
Christian Emond

Aussi présent :

M. Pierre Roy,

directeur

ABSENCES

Étaient absentes : Mmes Caroline Bouchard
Mélanie Desjardins
Françoise Mamet
Fanny Veilleux

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Christian Emond à la présidence.

ADOPTION ORDRE DU JOUR

CE-416-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Suzanne Aubry,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté tel que
déposé.

ADOPTÉE

LECTURE ET ADOPTION PROCÈS- VERBAL DU 28 OCTOBRE 2008

CE-417-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Marise Verville,
QUE suite à la lecture du procès-verbal du 28 octobre 2008, par
chacun des membres du conseil, que ce procès-verbal soit adopté tel que
rédigé.

ADOPTÉE

Intervention de l'assemblée

Information et correspondance

- CSST
- Transport scolaire

Comité de parents :

Nous n'étions pas présents.

Service de garde

**DEMANDE DE
PROJET 6^E
ANNÉE**

CE-418-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Marise Verville,
QUE la demande de projet pour les activités des finissants de 6^e
année, soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE

**RÉVISION
BUDGÉTAIRE
2008-09**

CE-419-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Carole Lepage,
QUE la révision budgétaire 2008-2009 pour l'école Sacré-
Cœur/St-Viateur soit adoptée, telle que présentée.

ADOPTÉE

**RÉVISION
BUDGÉTAIRE
2008-09 DU
SERVICE DE
GARDE**

CE-420-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Suzanne Aubry,
QUE la révision budgétaire 2008-2009 pour le service de garde de
l'école Sacré-Cœur/St-Viateur soit adoptée, telle que présentée.

ADOPTÉE

Critère pour l'inscription des élèves dans les écoles 2009-2010 :

La direction présente le document à l'assemblée.

Présentation des services complémentaires :

Un document est présenté. Celui-ci informe les membres sur les modalités d'utilisation des services de psychologie, psychoéducation, orthopédagogie et orthophonie. Il est recommandé d'ajouter l'information sur le rôle des techniciennes en éducation spécialisée.

Suivi à l'élaboration du plan de réussite et du projet éducatif :

Les membres sont informés de l'état des travaux. Puis, ils sont consultés sur les choix des facteurs de réussite à privilégiés :

Enfant : Lire et écrire
Famille : Implication des parents
Classe : Perception et attitude des enseignants
École : Services autres qu'académiques
Communauté : Mobilisation face à l'école

**LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-421-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Carole Lepage,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Il est 21h30.

Christian Emond, président

Pierre Roy, secrétaire

